Mandement [concerning the plague at Marseilles] / [Henri François Xavier de Belsunce de Castelmorón].

Contributors

Belsunce de Castelmoron, Henri-François-Xavier de, 1671-1755.

Publication/Creation

[Toulouse]: [J. Guillemette], [1720]

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/ej44c86f

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org





MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR

L'EVEQUE DE MARSEILLE

HENRI-FRANCOIS-XAV. DE BELSUNCE DE CASTELMORON, par la Providence divine, & la grace du Saint Siége Apostolique, Evêque de Marteille, Abbé de Notre-Dame de Chambons, Consciller du Roi en tous ses Confeils: Au Clergé Séculier & Régulier, & à tous les Fidéles de notre Diocése, Salut

& Benediction en Notre Seigneur JESUS-CHRIST.

Malheur à vous & à nous, mes très - chers Freres, si tout ce que nous voyons, si tout ce que nons éprouvons depuis long temps de la colere d'un Dieu vengeur du crime, n'est pas encore capable, dans ces jours de mortalité, de nous faire rentrer en nous-mêmes; de nous faire repasser dans l'amertume de nos cœurs, toutes les années de notre vie; & de nous porter enfin à avoir recours à la misericorde du Seigneur, dont la main en s'appelantissant si terriblement sur nous, nous montre en même temps les graces qu'il ne veut accorder qu'à la sincerité de notre penitence! Ne s'est il donc pas encore affez nettement expliqué par tant de fleaux divers reunis enfemble pour punit le pécheur? La rareté, la cherté excessive de toutes les choses necessaires à la vie, la mifere extrême & générale qui augmente chaque jour, la pelte enfin la plus vive qui fut jamais, annonce la ruine presque inévitable de cette grande Ville : une quantité prodigieuse de familles entiéres sont totalement éteintes par la contagion : le deuil & les larmes sont introduites dans toutes les maisons : un nombre infini de victimes est déja immolé dans cette Ville à la justice d'un Dieu irrité. Et nous, qui ne sommes peutêtre pas moins coupables que ceux de nos Freres sur lesquels le Seigneur vient d'exercer ses plus redoutables vengeances, nous pourrions être tranquilles, ne tien craindre pour nous - mêmes, & ne pas faire tous nos efforts pour tacher, par notre prompte penitence, d'échaper au glaive de l'Ange destructeur? Sans entrer dans le secret de tant de maisons désolées par la peste & par la faim, où l'on ne voyoit que des morts & des mourans, où l'on n'entendoit que des gemissemens & des cris, où des cadavres que l'on n'avoit pû faire enlever, pourrissant depuis plusieurs jours auprès de ceux qui n'étoient pas encore morts, & souvent dans le même lit, étoient pour ces malheureux un supplice plus dur que la mort elle - même ; sans parler de toutes les horreurs qui n'ont pas été publiques ; de quels spectacles affreux vous & nous , pendant près de quatre mois, n'avons - nous pas été, & ne sommes - nous pas encore les triftes témoins? Nous avons vû (pourrons-nous jamais, mes très-chers Freres, nous en souvenir sans fremir? & les siécles futurs pourront-ils y ajoûter foi?) nous avons vû tout à la fois toutes les ruës de cette vaste Ville, bordées des deux côtez de corps morts à demi pour-

ris, si remplies de hardes & de meubles peltiserez jettez par les fenêtres, que nous me scavions où mettre les pieds. Toutes les places publiques, toutes les portes des Eglises. traversées de cadavres entassez, & en plusieurs endroits mangez par les chiens, sans qu'il fût possible, pendant un nombre très-considerable de jours, de leur procurer la sépulture. Nous avons vû dans le même temps une infinité de malades devenus un objet d'horreur & d'effroi pour les personnes mêmes à qui la nature devoit inspirer pour eux les sentimens les plus tendres & les plus respectueux, abandonnez de tout ce qu'ils avoient de plus proche, jettez inhumainement hors de leurs propres maisons, placez sans aucun secours dans les rues parmi les morts, dont la vue & la puanteur étojent intolerables. Combien de fois dans notre très-amere douleur avons-nous vû ces moribonds tendre vers nous leurs mains tremblantes pour nous témoigner leur joye de nous revoir encore une fois avant que de mourir, & nous demander ensuite avec larmes, & dans tous les sentimens que la foi, la penitence, la résignation la plus parfaite peuvent inspirer, notre Benediction & l'absolution de leurs pechez? Combien de fois auffi n'avons nous pas eu le sensible regret d'en voir expirer quasi sous nos yeux faute de secours? Nous avons vu les maris trainer eux-mêmes hors de leurs maisons & dans les rues les corps de leurs femmes, les femmes ceux de leurs maris, les peres ceux de leurs enfans, & les enfans ceux de leurs peres, témoignant bien plus d'horreur pour eux, que de regret de les avoir perdus. Nous avons vû les corps de quelques riches du siecle, envelopez d'un simple drap, mêlez & confondus avec ceux des plus pauvres & des plus méprilables en apparence, jettez comme eux dans de vils & infames tombereaux, & trainez avec eux sans diltinction à une sepulture prophane hors de l'enceinte de nos murs; Dieu l'ordonnant ainsi pour faire connoirre aux hommes la vanité & le néant des richesses de la terre, & des honneurs après lesquels ils courent avec si peus. de retenue. Nous avons vû, (& nous devons le regarder comme la plus sensible marque de la punition de Dieu) nous avons vû des Prêtres du Très-haut de toute sorte d'écats, frappez de cerreur, chercher leur sureré dans une honceuse fuite; & un nome. bre prodigieux de faints, de fidelles & infatigables Ministres du Seigneur, être enleveze du milieu de nous, dans le temps que leur zele & leur charité heroique paroissoient être le plus necessaires pour le secours & la consolation du Pasteur, & pour le salut du Troupeau consterné. Marseille cette Ville si florissante, si superbe, si peuplée il y a peu de mois, cette Ville si cherie, dont vous aimiez à faire remarquer & admirer aux Etrangers les différentes beautez, dont vous vantiez si souvent & avec tant de complaisance, la magnificence comme la singularité du terroit; cette Ville, dont le commerce s'étendoit d'un bout de l'Univers à l'autre, où toutes les Nations, même les plus barbares & les plus reculées, venoient aborder chaque jour ; Marseille est tout à coup abattue, denuée de tout secours, abandonnée de la pluspart de ses propres Citoyens, qui auroient pû & qui auroient dû, à l'exemple de leurs peres, secourir leur patrie, & soulager la misere des Pauvres dans une si pressante necessité; cette Ville enfin dans les rues de laquelle on avoit il y a peu de temps, de la peine à passer par l'affluance extraordinaire du peuple qu'elle contenoir, est aujourd'hui livrée à la solirude, au filence, à l'indigence, à la défolation, à la mort : toute la France, toute l'Europe est en garde & est armée contre ses infortunez Habitans, devenus odieux. au reste des mortels, & avec lesquels on ne craint rien tant à present que d'avoir quelque sorte de commerce. Quel étrange changement! & le Seigneur fit il jamais éclater la vengeance d'une maniere plus terrible & plus marquée tout à la fois? N'en doutons pas, mes très-chers Freres; c'est par le débordement de nos crimes que nous avons merité cette effusion des vales de la colere & de la fureur de Dieu. L'impieté, l'irreligion, la mauvaise foi, l'usure, l'impureté, le luxe monstrueux se multiplioiene parmi vous : la fainte Loi du Seigneur n'y étoit plus connue ; la fainteté des Diman-



ches & des Fêtes prophanée; les saintes abstinences ordonnées par l'Eglise, & les jeuls nes également indispensables, violez avec une licence scandalcuse; la voix du Pasteur, celle de cette même Eglise, & ses formidables Censures méprisées avec orgueil par quelques enfans rebelles, qui s'étoient temerairement étigez en Aibitres & en Juges de leur foi ; les Temples augustes du Dieu vivant devenus pour plusieurs des lieux de rendez - vous, de conversation, d'amusement; des mysteres d'iniquité étoient traitez jusqu'aux pieds des Autels, souvent même dans le temps du divin Sacrifice : le Saint des Saints étoit personnellement outragé dans le très-saint Sacrement, par mille irreverences, & par une infinité de Communions indignes & sacrileges; sans que tant de differentes calamitez dont il nous a affligez peu à peu depuis quelques années, ayent pû faire reformer en rien une conduite auffi criminelle ; comme si les pécheurs de nos jours avoient follement entrepris de provoquer avec fierté la justice de Dieu, & de lui infulter avec mépris jusques dans la colere. Si nous en ressentons donc aujourd'hui les plus funeltes effets, si nous éprouvons combien il est terrible de tomber entre les mains d'un Dieu en courroux, si nous avons le malheur de servir d'exemple à nos voisins & à toutes les Nations, n'en cherchons point la cause hors de nous. Envelopez dans les ombres de la mort, voyons-en les approches avec soumission, benissons la main qui nous frappe, adorons sans murmure la rigueur & la justice de ses jugemens. Tout le secours qui nous peut venir de la part des hommes, est vain & inutile, nous le sçavons. A qui donc dans des circonstances aussi terribles que celles où nous nous trouvons, pouvons - nous avoir recours pour appailer la colere du Seigneur, & obtenir une guérison que nous ne devons attendre que de lui seul? si ce n'est au divin Sauveur de nos ames, notre Mediateur auprès du Pere celefte. Il est toûjours prêt à nous écoûter; il peut, quand il le jugera à propos, faire cesser les tribulations sous le poids desquelles nous gémissons; sa bonté est mille fois plus grande que notre malice; il ne veut point la mort du pécheur, mais sa conversion & sa vie. Prosternez donc à ses pieds avec le sac & la cendre, implorons sa misericorde, & tachons par notre sincere & prompt repentir; de toucher de compassion pour nous son Cœur adorable, qui a aimé les hommes, même ingrats & pécheurs, jusqu'à s'épuiser & se consumer pour leur témoigner son amour. Si nous nous adressons à lui avec des cœurs veritablement contrits & humiliez, attendons avec confiance que nous n'en serons point rejettez; & que dans ce Dieu fait homme, source inépuisable de toutes les graces, nous trouverons un remede prompt & assuré à tous nos maux, & la fin de nos malheurs. C'est en son Nom que nous devons prier, si nous voulons obtenir l'effet de nos demandes; en son Nom, & par la force & la vertu de son Saint Nom s'operent les plus grands prodiges.

À CES CAUSES, en vue d'appaiser la juste colere de Dieu, & de faire cesser le redoutable sleau qui désole un Troup au qui nous sur toujours si cher, pour faire honorer Jesus-Christ dans le très-saint Sacrement, pour réparer les outrages qui lui ont été faits par les indignes & sacrileges Communions, & les irreverences qu'il soussire dans ce Mystere de son amour pour les hommes; pour le faire aimer de tous les Fidelles commis à nos soins; ensin en réparation de tous les crimes qui ont attiré sur nous la vengeance du Ciel: Nous avons établi & établissons dans tout notre Diocése la Fête du Sacré Cœur de Jesus, qui sera desormais célébrée tous les ans le premier Vendredi qui suit immediatement l'Octave du très-saint Sacrement, jour auquel elle est déja fixée dans plusieurs Diocéses de ce Royaume; & nous en faisons une Fête d'obligation, que nous voulons être sêtée dans tout notre Diocése, permettant que ce jour là le très-saint Sacrement soit exposé tous les ans dans toutes les Eglises des Paroisses de cette Ville & du reste de notre Diocése, dans toutes celles des quariers du terroir de Marscille, comme aussi dans toutes celles des quariers du terroir de Marscille, comme aussi dans toutes celles des quariers du terroir de Marscille, comme aussi dans toutes celles des quariers du terroir de Marscille, comme aussi dans toutes celles des quariers du terroir de Marscille, comme aussi dans toutes celles des quariers du terroir de Marscille, comme aussi dans toutes celles des quariers du terroir de Marscille, comme

Com nun utez Séculières & Régulières de tout notre Diocese; Nous téservant ces pendant à l'égitel des Com nanauez seulement, d'en donner auparavant la permisfion par égrit, selon l'ulage. Nous ordonnons pareillement aux mêmes fins & aux mêmes intentions, que desormais la Fête du saint Nom de Jesus soit célébrée & fêtée également dans tout notre Diocése le quatorzième jour du mois de Janvier, avec les mêmes solemnicez que celle du Cœat de Jesus; donnant la même permission pour l'exposition du très-saint Sacrement; voulant que l'Office propre composé pour ces deux Fêtes, & que nous ferons incellamment imprimer par notre Imprimeur ordinaire, soit double de léconde classe dans notre Diocése, & recité par tous ceux qui sont obligez à dire l'Office divin ; & que l'on y dise pareillement la Messe propre de l'une & de l'autre Fête, que l'on trouvera auffi chez notre Imprimeur; le tout à commencer des l'année prochaine mil sept cens vingt-un. Nous exhortons tous les Chapitres, Curez, Vicaires, Superieurs & Superieures des Communautez de notre Diocéle, d'entrer dans nos vues & dans l'esprit qui nous a fait établir ces deux nouvelles Fêtes, & de les célébrer avec le plus de solemnité qu'il leur sera possible; à quoi (si le Seigneur par sa misericorde continue de nous préserver du danger où nous sommes exposez) nous contribuerons de tout notre pouvoir. Nous enjoignons enfin à tous les Curez & Vicaires de notre Diocése, de faire connoître à leurs Paroissiens de quelle utilité est pour eux une devotion aussi solide & aussi agréable à Dieu, que l'est celle du Sacré Cour, & du Saint Nom de Jesus; puisqu'honorer le Cour & le Nom de Jesus-Christ, c'est honorer la Personne elle-même de l'adorable Sauveur de nos ames, auquel nous consicrons en ce jour notre Diocese d'une maniere particulière, exhortant chaque Fidéle en particulier de consacrer incessamment son cœur, & de le dévourr entirtement à celui de Jesus.

Heureux & mille fois heureux les Peuples qui par leur éloignement pour les nouveautez prophanes, par leur attachement inviolable à l'ancienne & faine Doctrine, par leur humble & parfaite soûmission à toutes les décisions de l'Eglise Epouse de Jesus - Christ, par la régularité & par la sainteté de leur vie, seront trouvez selon le Cœur de Jesus - Christ, & dont les noms seront écrits dans ce Cœur adorable! Il sera leur guide dans les routes dangereuses de ce monde, leur consolation dans leurs miseres, leur azile dans les persecutions, leur dessenseur contre les portes de l'Enfer, & seurs noms ne seront jamais esfacez du Livre de vie. Et tera notre present Mandement envoyé & affiché par tout où besoin sera, lû & publié aux Prônes des Messes de Paroisse le plûtôt qu'il sera possible, & les deux Dimanches de l'année prochaine qui précederont les deux Fêtes que nous venons d'établir. Donné à Marseille le

vingt - deuxième d'Octobre mil sept cens vingt.

HENRY, Evêque de Marseille.

Par Monseigneur, VIOLET, Sec.